



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6244.01**

---

#### **À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6244.01 AVIS VOUS EST DONNÉ :**

**QUE** le conseil municipal a adopté, à une séance ordinaire tenue le 8 février 2016, le projet de règlement numéro 6244.01;

**QUE** le projet de règlement numéro 6244.01 a comme objectif de modifier le nombre d'enseignes par terrain;

**QUE**, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement numéro 6244.01, le 14 mars 2016, à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion;

**QU'AU** cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la Ville de Bois-des-Filion expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet;

**QUE** ce projet de règlement, peut être consulté à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau;

**QUE** le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** le présent avis est également affiché à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion.

**Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 16 février 2016.**

**Charles-Hervé Aka, LL.M**  
**Greffier**